

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 12

Artikel: La lutte contre les accidents

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-548268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La lutte contre les accidents.

Soucieuses de prévenir les maladies et les accidents et d'en atténuer les conséquences, les sociétés nationales de la Croix-Rouge s'efforcent, en tous pays, d'éveiller l'attention du public sur leur activité bienfaisante, de façon à former de nouveaux adeptes, de recruter des adhérents, de faire rentrer des fonds tout en organisant des manifestations destinées à améliorer la santé publique et à faire connaître les meilleurs moyens de venir en aide aux victimes d'accidents.

La «Semaine des Samaritains de la Croix-Rouge» qui a eu lieu récemment en Suisse, n'avait pas d'autre but, et la vente — par centaines de milliers — des cartouches à pansements de la Croix-Rouge suisse a certainement aidé à répandre dans le public d'utiles notions sur l'intervention d'urgence à l'occasion d'accidents et à intéresser notre population à l'activité de la Croix-Rouge et des samaritains.

Des manifestations analogues, organisées par les milieux de la Croix-Rouge, ont lieu périodiquement dans la plupart des pays; ici ce sont des «Journées de la Croix-Rouge» ou des «Trêves de la Croix-Rouge» patronnées par les gouvernements qui cherchent à répandre les notions humanitaires de leurs associations de secourisme, là ce sont des ventes, des bazars, des exercices organisés par les associations de secours dans le but de se faire mieux connaître, mieux apprécier et de se procurer l'argent nécessaire à leur activité. Les exercices régionaux de samaritains, les concours organisés par certaines sections, les réunions en plein air — avec démonstrations diverses de sauvetage — telles qu'elles sont fréquem-

ment organisées en Suisse, sont d'excellents moyens de propagande.

Il est intéressant de voir ce qui se fait, dans le même ordre d'idées, en dehors de notre pays. Arrêtons-nous un instant à ce que fait la Belgique: Depuis plusieurs années la Croix-Rouge belge organise une «Semaine de la Croix-Rouge» dont le thème varie chaque année. Pour 1934, le thème choisi est la «Lutte contre l'accident». Ce sujet est d'actualité et l'enjeu est d'importance, non seulement en Belgique, mais dans tous les pays du monde où les accidents de la route, les noyades, le feu, l'asphyxie, les empoisonnements, l'électrocution, etc. provoquent un nombre toujours croissant de décès ou rendent infirmes pour la vie une foule d'individus qui, avec quelque prudence, ne seraient pas devenus des victimes de la vitesse, des sports, de leur témérité ou de leur indifférence.

On a calculé que dans la moitié environ des morts violentes, l'imprudence a joué le rôle déterminant des accidents, de sorte qu'une campagne organisée spécialement contre les accidents s'impose, et qu'il est utile de démontrer au public que, dans la plupart des cas, le malheur peut être évité pour peu que l'on soit prudent. On compte en Belgique 13 accidents mortels par jour, chiffre qui représente une perte supérieure à celle que causent les maladies épidémiques et contagieuses réunies, la tuberculose exceptée.

La «Semaine de lutte contre les accidents» organisée le printemps dernier par la Croix-Rouge de Belgique, a cherché à démontrer au public que l'accident peut être évité, il faut arriver à diminuer le nombre des victimes, des

morts et des estropiés; qu'il est possible d'éviter des souffrances et de réaliser des économies pourvu qu'on soit prudent. La «Semaine belge» pourrait être appelée la Semaine de la prudence!

Cette manifestation de la Croix-Rouge a eu lieu simultanément dans toutes les provinces du pays. Préparée par des articles de journaux, par des tracts distribués en abondance, soutenue par les pouvoirs publics, patronnée par les Ministères de l'intérieur, de l'hygiène, de l'instruction publique, de l'industrie et du travail, la «Semaine de lutte contre les accidents» a été minutieusement organisée par les sections de la Croix-Rouge avec la collaboration des chemins de fer, des compagnies minières, des sapeurs-pompiers, des grandes sociétés d'électricité et de gaz. En outre une foule d'associations industrielles ont accordé leur aide avec empressement. Sous le patronage de la Croix-Rouge, ces groupements éditèrent des affiches et prêtèrent leur concours aux exercices pratiques organisés un peu partout soit dans des locaux fermés, soit sur les places publiques.

Ici on assistait à des exercices de secours à des personnes entourées de flammes; là c'était une manœuvre d'évacuation rapide d'une salle de spectacle; ailleurs on faisait une démonstration de sauvetage par les pompiers au cours d'un incendie simulé, on donnait des soins d'urgence à des asphyxiés; plus loin des équipes de sauveteurs pratiquaient la respiration artificielle. Dans d'autres localités, le long des fleuves et au bord de la mer on procédait à des exercices de natation, de soins à des noyés et à des concours de sauvetage. Dans certains centres miniers, on fit des démonstrations avec les appareils spéciaux destinés aux mineurs victimes d'effondrements,

d'inondations ou de coups de grisou. Dans les villes, ce furent des exercices de signalisation et de traversée des rues populeuses; dans les usines et sur la voie publique, des gens du métier apprenaient aux passants comment on décroche un électrocuté, de quels moyens d'isolement on doit se servir, comment on soigne des brûlés, des asphyxiés, de quelle façon on porte les masques à gaz, etc. etc.

Tout ce programme, infiniment varié selon les circonstances et les lieux, était préparé et dirigé par des spécialistes et par de nombreux médecins qui s'étaient mis à la disposition de la Croix-Rouge pour des conférences et pour des démonstrations. Les secours sur route furent particulièrement étudiés, expliqués, démontrés avec la participation de nombreux automobilistes... Enfin le programme prévu s'exécuta dans les meilleures conditions de sorte que, dans tout le pays, la «Semaine» fut un gros succès.

Sous des formes nouvelles et parfois impressionnantes, et en appliquant des méthodes typiques, la Croix-Rouge de Belgique a cherché à inculquer à la population une certaine terreur des accidents et à se créer des adhérents; elle a cherché à convaincre les hésitants, à faire réfléchir les négligeants et à recruter des disciples.

Certes, dans ce domaine comme dans tant d'autres, l'œuvre d'éducation est lente et les résultats de toutes ces manifestations de secourisme ne sont pas immédiats. Cependant, dans les différents milieux appelés à profiter des leçons inspirées par la Croix-Rouge, c'est ainsi que l'on fait œuvre utile et qu'on arrive peu à peu par ces démonstrations de lutte contre les accidents, à apporter les améliorations indispensables dans l'œuvre du secourisme.

Dr Ml.